


Bon No: 001000457	1ere Gachée: 13:49 (1) Quantité: 0.70 m3	Date: 15/04/2026 référence commande(2):	JD2604153090	Zone: SOUS CENTRALI											
client: 4947	ALARY JEAN-FRANCOIS 12160 BARAQUEVILLE			Véhicule: SC SOUS CENTRALE											
chantier: 2	SOUS CENTRALE			PR REMI											
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton 74 14	désignation(6)(8) B	certification	classe d'exposition(3) XF1	Classe Chlorure CL 0.40	consistance(7) S3	Dmax 14									
ciment(type et classe) CEM I 42,5 R			Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C 25/30										
appellation commerciale C 25/30 XF1 S3 D 14 CL 0.4															
Propriétés particulières spécifiées															
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE							
								NOM:          signature du client:							
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:						signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN